

N° 141/mars à juin 2021

VOUZIERS[✈] et vous



© J.-L. Lambert

Focus :
Vivez
l'expérience
du don du
sang !

page 4

Dossier :
La stérilisation
des chats,
un acte de
protection

page 10

Cadre de vie :
Propreté
et sécurité
routière

pages 16-19



Magazine

«Vouziers et vous»

Directeur de la publication :
Yann Dugard

Rédactrice en chef :

Nadège Lampson
Ont également participé à la rédaction de ce numéro Hubert Renollet, Christophe Lebon, Barbara Comevin, FJEPSC La Passerelle, Laurent Scheffer, les associations, les établissements scolaires et les services de la Collectivité.

Conception-Réalisation-

Rédaction : Régine Majcher.

Crédits photos :

J.-P. Daumont, N. Lampson, J.-L. Lambert, Pierre Maës, M.-C. Bergery, H. Renollet, VRD Conseil, B. Vincent, B. Comevin, FJEPSC La Passerelle, Crèche "Le Petit Prince", 2c2a, GHSA-EHPAD, Freepik, CNV, les services de la collectivité.

Impression :

Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2500 exemplaires.



Focus 4

Vivez l'expérience du don du sang.

Chronique en images 6

Vie municipale 8

Vouziers, Petite ville de demain

AMI pour le tribunal

Eau potable : dernière

facture de Véolia

Remise de médailles d'honneur communale

Dossier 10

La stérilisation des chats, un acte de protection

Travaux 11

Transformation aux 4 coins de la commune

Pôle scolaire : point d'étape
Quels travaux pour 2021 ?



Économie 16

Elle vient de s'installer

Cadre de vie 16

PLU : aboutissement de la procédure

La propreté de la ville au cœur de la préoccupation des élus

Sécurité sur les trottoirs et chasse aux voitures mal garées

Aménagement urbain



Social 20

FJEPSC La Passerelle :

création d'un pôle d'insertion
Brèves

Jeunesse 21

La vie de la crèche "Le Petit Prince"

Périscolaire : Noël préparé et fêté

Pôle Dora Levi : L'impact des écrans sur la vie des enfants

École maternelle St-Louis : le tour du monde

Des projets à foison pour le collège Drouot

Une nouvelle dynamique pour le lycée professionnel Jeanne d'Arc

Recrutement des cadets de la République

Culture 25

Association culturelle Les Tourelles : quoi qu'il en coûte.

Bibliothèque-ludothèque Marcel Ortéga : les coups de cœur la bibliothécaire et un coin pour les ados.

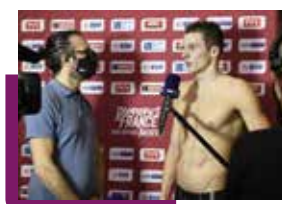
Jeux.



Sport 28

Des nageurs d'élite se démarquent au championnat de France

Soutenez nos associations pendant et.... après la crise !



Portrait 30

Christophe Gaillard, artiste plasticien

Paroles de Groupes 31

Actualités

des associations 32

Agenda 34

Hier et aujourd'hui



En 1920, la villa des Roses au 61 rue Bournizet a été achetée par la famille Daumont. Elle a été détruite en 1940.



En 2020, les mêmes propriétaires ont fait reconstruire ces deux maisons mitoyennes par l'entreprise Glandier dans les années 50.



Dominique CARPENTIER

Deuxième adjoint
au maire

Mesdames et Messieurs les membres des associations, l'arrêt des activités est un véritable crève-cœur pour les services et moi-même. Nous avons tout fait pour que, malgré les contraintes exigées, vous puissiez accueillir les pratiquants.

Vous avez passé beaucoup de temps à mettre en place les protocoles sanitaires réclamés par l'État et les fédérations respectives. Vous avez également investi dans du matériel de désinfection ; l'Office municipal des Sports (OMS) vous a aussi procuré du matériel.

Mais voilà, le virus continue à circuler. Nous sommes donc encore obligés de rester à la maison sous peine de sanctions.

Certains crient à l'atteinte aux libertés individuelles, ont-ils raison pour autant ?

Les personnes de notre entourage qui ont contracté le virus, ou celles que nous ne reverrons plus, en cette période de vaccination, sont autant de piqûres de rappel. Il est toujours important de respecter les gestes barrières.

Depuis le mois de mars 2020, nous avons tellement espéré reprendre une vie normale, une vie sociale riche de rencontres, de lectures, de films, de restaurants, pouvoir serrer dans nos bras nos parents, nos enfants et petits-enfants, la famille et nos amis. La prudence reste et restera de mise encore plusieurs mois. Nous ne devons pas nous relâcher, la vie ne sera plus comme avant, nous aurons continuellement le spectre d'une nouvelle pandémie au-dessus de notre tête.

Il faut garder, coûte que coûte, à l'esprit que vous pourrez reprendre vos activités, toutes les activités.

Vous devez vous préparer à ce grand jour, peut-être avec une amélioration sans distanciation et avec un protocole sanitaire allégé. Croisons les doigts !

Finis les annulations de manifestations, les reports successifs, les « je peux, je ne peux pas » ! Attendons une vraie reprise qui nous redonnera le sourire.

Chers amis membres des associations, petits et grands, vous devez être les garants du bon respect des gestes barrières, pour que le jour venu, vous soyez fiers du travail accompli et de tout ce que vous allez encore accomplir.

Dominique CARPENTIER
Deuxième adjoint délégué
aux sports, au patrimoine
et à la gestion des salles municipales

Vivez l'expérience du don du sang

Acte citoyen et solidaire, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage !



Pour donner son sang, il faut :

1. Se sentir en bonne santé et peser + de 50 kg ;
2. Être âgé(e) de 18 à 70 ans révolus ;
3. Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater ;
4. Se munir d'une pièce d'identité ;

5. Faire le test sur le site de l'EFS pour voir si je suis éligible au don. Sans internet, je me présente quand même.
6. Venir le 1^{er} lundi de chaque mois à la salle Bellevue, entre 15 h et 20 h.



L'agent de l'EFS vous accueille, veille à la désinfection des mains et donne un nouveau masque conformément au protocole sanitaire Covid-19.



Il vous est remis un questionnaire pour préparer l'entretien préalable au don.



Un autre agent de l'EFS enregistre votre dossier



Avant chaque don, les donneurs ont un entretien confidentiel avec un médecin ou un(e) infirmier(e).



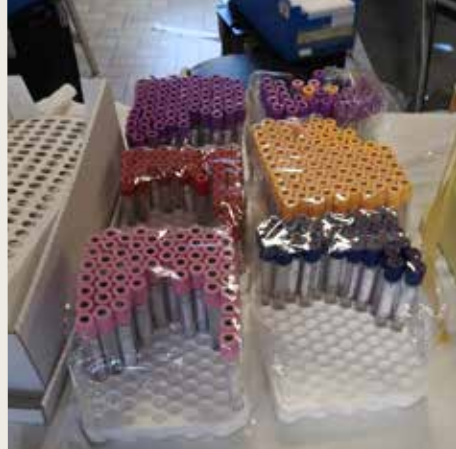
Lors de cet entretien confidentiel, le professionnel de santé s'assure que vous pouvez bien donner votre sang dans le respect de votre sécurité et de celle du receveur.

Le premier lundi de chaque mois, l'équipe de l'Établissement Français du Sang et les bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Vouzinois accueillent les personnes dans une ambiance conviviale. Depuis 2018, la salle Bellevue est mise gracieusement à leur disposition.

En 2020, "il y a eu 1370 donneurs dont 55 nouveaux" précise le président de l'amicale, Francis Poncelet. "Le tout est de faire le premier pas" explique François Henry, bénévole. Tous les jeunes et personnes intéressées sont donc les bienvenus.

Donnez son sang est précieux. Il n'existe aucun substitut au sang humain. Notre don est donc indispensable pour des milliers de patients.

Site de l'EFS : dondesang.efs.sante.fr
Amicale des donneurs de sang : Francis Poncelet, 11 rue Léopold Roger, 08240 Bar-les-Buzancy.



À l'aide de matériel stérile et à usage unique, votre sang est prélevé en 10 minutes.



Le don de sang "total" permet de recueillir tous les produits sanguins (globules rouges, plaquettes et plasma).



Le prélèvement se passe dans un ambiance calme et conviviale.

Après votre don, vous resterez une vingtaine de minutes à la pause. C'est l'occasion de vous offrir une collation et de s'assurer de votre bonne récupération après le don



5 DÉCEMBRE 2020

Commémoration

La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée



en présence des autorités civiles et militaires mais aussi des représentants des associations patriotiques.

12 ET 13
DÉCEMBRE 2020

Marché de Noël



Recentré sur la place de Paix, derrière la mairie, le traditionnel marché de Noël, organisé par Dynamic Argonne, a pu avoir lieu. Chalets, petit train, animations musicales ont créé une ambiance festive. Même le père Noël a pu donner de sa personne tout en respectant les gestes barrières.

12 DÉCEMBRE 2020

Vente en drive même chez les pompiers



Terron-sur-Aisne

Dans le respect des gestes barrières, c'est la formule "drive piétons" qui a été retenue par les sapeurs pompiers de la commune nouvelle de Vouziers afin de proposer aux habitants leur calendrier annuel.

La permanence a eu lieu à la mairie le 12 décembre en matinée. En attendant les personnes intéressées, le temps était bien occupé par un moment de formation donné à quelques jeunes pompiers volontaires.

14 AU 29 DÉCEMBRE 2020

Boutique éphémère

Véritable temps fort de cette fin décembre.

Nombreux ont été les Vouzinois à venir dans ce lieu mythique, que sont les Galeries Carnot, qui reprenait vie le temps des fêtes de Noël avec les producteurs, créateurs et artisans locaux...

Belle initiative de l'association Dynamic Argonne !



FÉVRIER 2021

Les résidents de l'EHPAD retrouvent "presque" la vie d'avant

À l'EHPAD*, c'est carnaval !



Durant la semaine du 15 au 19 février, le carnaval s'est déroulé à tous les étages des EHPAD* "les Tilleuls" et "Roland Garros".

Chaque après-midi, 20 et 30 résidents ont profité des activités telles que chant, danse, photo (cadre carnaval) organisées par l'équipe d'animation, les équipes de soins et du PASA (pôle d'activité et de soins adaptés).

Au goûter, les aînés ont retrouvé une des saveurs de leur enfance en dégustant des crottes d'ânes (beignets avec sucre glace) soigneusement préparées par le personnel.

7 FÉVRIER 2021

Marché campagnard

Les Vouzinois ont pu se rendre au traditionnel marché campagnard et artisanal organisé par l'association Richesses d'Ardennes. Quel plaisir de pouvoir profiter de cette sortie en ces temps de crise sanitaire où tout est quasiment mis à l'arrêt. La vingtaine d'artisans ont proposé une grande variété de produits de qualité (confitures, miel, glaces, bières, pétillant de groseille, fromages, viande bovine, huile, bijoux et livres régionaux...).



Plus des 2/3 des résidents étaient, au 28 février, vaccinés contre la Covid-19

Dans les structures, EHPAD* et service USLD (unité de soins longue durée), les vaccinations contre la Covid-19 ont été gérées sur 2 semaines :

- 1^{ère} campagne du 13 au 16 janvier 2021 ;
- 2^e campagne du 2 au 5 février 2021.



Les campagnes ont permis la vaccination de 70 % des résidents avec le vaccin Pfizer et se sont poursuivies par la seconde dose. Les mesures de distanciation sociale, le port du masque et l'utilisation des solutions hydro-alcooliques sont toujours de rigueur, ainsi que les visites sur rendez-vous.

* EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

25 FÉVRIER 2021

Au revoir Violaine

Les membres et employés de l'association culturelle "Les Tourelles" ont remercié Violaine Lapeyre pour l'année de travail passée à leur côté en tant qu'animatrice. Le livre "Histoire du théâtre dessinée" de Jean Dasté lui a été offert.



➤ Les élus vous reçoivent

Les élus se tiennent à votre disposition lors de permanences ou sur rendez-vous (tél. : 03 24 30 76 33).

EN MAIRIE DE VOUZIERES

Yann Dugard, Maire

Sur rendez-vous, toute la semaine.

Françoise Payen, Adjointe déléguée aux affaires scolaires et sociales

Permanence le lundi de 10 h 30 à 11 h 30.

Sur rendez-vous, le lundi matin.

Dominique Carpentier, Adjoint délégué aux sports, patrimoine et la gestion des salles municipales

Sur rendez-vous le lundi matin.

Nathalie Maroteaux, Adjointe déléguée au cadre de vie, propreté, logement et manifestations

Permanence le 1^{er} vendredi du mois, de 10 h à 12 h. Sur rendez-vous à titre exceptionnel.

Francis Boly, Adjoint délégué aux travaux

Permanence le 1^{er} jeudi du mois de 16 h à 17 h 30. Sur rendez-vous.

Nadège Lampson, Adjointe déléguée à l'information, la communication et aux affaires culturelles, lien avec les associations

Permanence les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 13 h 30 à 16 h 00.

Sur rendez-vous le lundi matin.

EN MAIRIE DE TERRON/AISNE

Marie-Claude Bergery, Maire déléguée de Terron-sur-Aisne

Permanence le lundi de 14 h à 17 h.

EN MAIRIE DE VRIZY

Hubert Renollet, Maire délégué de Vrizy

Permanence le jeudi de 18 h à 19 h. Sur rendez-vous, le lundi matin.

BLAISE

Martine Baudart, Maire déléguée de Blaise

Sur rendez-vous toute la semaine, lieu selon la demande.

➔ AVENIR

Vouziers, "Petite ville de demain"

Vouziers a été labellisée par l'État "Petite ville de demain" parmi 1000 communes françaises, en décembre dernier. Le projet de revitalisation du centre-bourg de notre ville va bénéficier "d'un coup de pouce" grâce à ce label.

Conçu comme un levier de redynamisation territoriale au service des collectivités et des élus locaux, ce programme de 6 ans, apporte un soutien en ingénierie, donne l'accès à un réseau pour l'échange d'expérience et partage de bonnes pratiques et, enfin, apporte des financements pour l'opération de revitalisation du centre de Vouziers.



➔ APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Un appel pour le tribunal

La commune de Vouziers est propriétaire de l'ancien tribunal de Vouziers, bâtiment sur deux étages de 800 m² environ plus grenier et cave. Ce bâtiment a notamment accueilli le tribunal de Vouziers pendant 150 ans, mais est inoccupé depuis juillet 2019.

Ce édifice est notamment connu pour avoir été le lieu de jugement du poète Paul Verlaine qui y fut condamné à un mois de prison

ferme et 500 francs d'amende le 24 mars 1885.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé par la Commune de Vouziers afin d'inviter les porteurs de projets intéressés à se faire connaître en détaillant leur intention sur ce site d'ici le 30 avril 2021. Vous trouverez tous les détails sur le site Internet www.ville-vouziers.fr



→ EAU POTABLE

Dernière facture Véolia

Les habitants de Vouziers-ville ont reçu courant janvier leur facture d'eau de Véolia et beaucoup ont été désagréablement surpris par son montant conséquent.



Précisions :

- 1) La facture a été établie en prenant en compte la consommation entre avril 2020 et fin décembre 2020, soit 9 mois au lieu de 6 habituellement.
- 2) L'index de fin décembre 2020 a été estimé par rapport au relevé réel d'octobre 2020, contrairement aux indications de votre facture.

3) Rappelons que l'été 2020 a été très sec et que cela a pu influencer la consommation d'eau et le calcul de l'index estimé au 31 décembre 2020.

Depuis, Véolia a régularisé de nombreux comptes suite aux diverses réclamations.

Si l'index de votre facture au 31/12/2020 vous paraît incohérent par rapport à l'index actuel de votre compteur, seul Véolia peut traiter ces réclamations. N'hésitez pas à écrire à :

VEOLIA EAU, Service clients
2 Avenue du Vercors
51200 Épernay

et à joindre une photo de votre compteur.

Actuellement, la Ville étudie la possibilité de faire réaliser le relevé réel au premier semestre plutôt qu'en octobre comme cela était prévu. Des questions restent encore en suspens, cela devrait se régulariser d'ici peu.

→ PERSONNEL INTERCOMMUNAL

Remise de médailles d'honneur communale

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel n'a pu avoir lieu en raison des mesures liées à la crise sanitaire.

Cependant, le 18 janvier dernier, le maire, Yann Dugard, et le président de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise, Benoit Singlit, ont remis, en comité restreint, les médailles d'honneur communal à Richard Huet, Argent (20 ans de service), à Didier Muller et Dominique Bestel, Or (35 ans de service).

Dominique Bestel a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} décembre 2020.



BRÈVES

Cimetière :

reprise de concession (suite)

Le manque de place au cimetière communal de Vouziers a conduit la municipalité à mener une procédure de reprise de concession en état d'abandon. Lancée en 2017, celle-ci est en cours de finalisation. Les 102 concessions perpétuelles et trentenaires, dont l'abandon a été constaté, seront remises en vente après la procédure d'exhumation.

Pour tout renseignement, achat de concession ou d'urne, contactez le service cimetière au 03 24 30 76 30.

Nouveaux tarifs pour la salle des fêtes de Terron-sur-Aisne

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité les tarifs proposés par le comité de Village de Terron-sur-Aisne pour la location de la salle communale en demi-journée pour un montant de 35 € aux personnes de l'extérieur et 25 € pour les habitants de la commune nouvelle de Vouziers.

Opération de revitalisation du territoire : aides en direction des bailleurs

Une réunion vers les bailleurs afin de leur faire connaître les différentes aides disponibles et notamment le dispositif Denormandie est en cours d'organisation pour septembre prochain sur Vouziers.



Enquête publique

L'enquête publique pour le déclassement de la rue de Glasgow a été clôturée le 24 février.

La stérilisation des chats, un acte de protection

Limitons ensemble la misère animale !

La stérilisation est le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrances.

Chats domestiques, 3 gestes de la responsabilité des propriétaires

Identification

L'identification d'un chat est obligatoire. Elle se réalise principalement par puce électronique, injectée sous la peau, de façon indolore. C'est un acte, effectué par un vétérinaire, qui peut se faire dès le plus jeune âge. Le tatouage est encore autorisé en France et se pratique sous anesthésie générale. Le défaut d'identification peut entraîner une amende de 135 €.

Stérilisation

Un couple de chats peut donner naissance à 20 000 chats en 4 ans.

**DÉFAUT
D'IDENTIFICATION
=
AMENDE DE
135 €**

Trop souvent, la portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons.

La stérilisation offre de nombreux avantages : meilleure relation entre le chat et sa famille, diminution conséquente du nombre des abandons, un chat stérilisé et correctement nourri chasse moins (la petite faune sauvage est mieux préservée)... Elle évite une surpopulation incontrôlée

dans une zone qui peut entraîner des problèmes de salubrité et de gêne pour le voisinage.

Vaccination

Il est nécessaire de faire vacciner son chat pour le maintenir en bonne santé et éloigner certains risques de contamination. S'ils ne sont pas vaccinés, les chats risquent de développer des maladies graves et de souffrir des symptômes qui en découlent. Dans le pire des cas, ces maladies peuvent entraîner leur mort.

Chats errants : il est interdit de les nourrir

Il est important de le rappeler, nourrir les animaux errants, au même titre que les animaux sauvages, y compris au sein de colonies de chats stérilisés, n'est pas autorisé en France.

« Il est interdit de jeter ou de déposer de la nourriture, en tous

lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants » précise l'article 120 du règlement sanitaire départemental.

Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des

dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire.



Campagne de stérilisation des chats errants sur Vouziers

La Ville de Vouziers va procéder à une campagne de stérilisation des chats errants (ou libres) afin de limiter leur prolifération sur tout le territoire de la commune nouvelle. Cette démarche est accompagnée par l'association LISA et réalisée avec des vétérinaires de Vouziers.

Comment vont être choisis les chats ?

Cette stérilisation aura lieu par zone géographique sur Vouziers commune nouvelle. Un tract sera distribué dans le quartier aux habitants pour annoncer l'opération. Cette campagne importante va durer plusieurs mois. Si votre animal est bien identifié, comme l'oblige la loi, il ne sera pas stérilisé et sera remis en liberté immédiatement.

Et si un chat est capturé alors qu'il a bien une famille ?

Si le chat est identifié, il sera immédiatement remis en liberté au point de trappage. Si le chat n'est pas pucé ou tatoué, il sera stérilisé et pourra être proposé

à l'adoption par l'association la Lisa.

Mon chat se promène dans le quartier mais n'est pas pucé, que dois-je faire ?

En tant que propriétaire d'un chat, vous devez veiller à ce qu'il soit identifié. L'identification de l'animal est obligatoire à partir de ses 7 mois (article L. 212-10 du Code rural et de la pêche maritime).

Qu'est ce que la LISA ?

L'association LISA, créée en 1993, lutte contre toutes les formes de maltraitances animales, participe à des campagnes de stérilisation et place à l'adoption dans les Ardennes, des chiens, chats, chevaux et NAC «Nouveaux Animaux

de Compagnie» sans famille. Elle est basée à Charleville-Mézières.

Que dit la loi ?

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de les faire stériliser et identifier conformément à l'article L. 212-10 du Code rural et de la pêche maritime, préalablement à les relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

Comment l'opération va-elle se dérouler ?



Transformations aux quatre coins de la commune nouvelle

Quelques surprises pour accueillir le printemps

Quelques petites surprises vous sont réservées pour la période estivale.

Des jeux pour les enfants, tables de pique-nique et bancs ont été mis en place dans le **parc du Blanc-Mont**. Ce vaste espace en herbe, situé en zone résidentielle gagne à être connu de tous les Vouzinois. Avec des équipements en couleur et un petit côté « street », vous y trouverez des activités pour tous

les âges : des jeux pour les petits, des tables de ping-pong et un mur de frappe pour les plus grands, mais aussi pour tous de quoi pique-niquer ou flâner.

Quartier Gambetta, une aire de jeux remplaçant l'ancienne a été aménagée près du nouveau City stade®. Là encore, un banc et une table de pique-nique permettent aux riverains de profiter du grand air tout près de chez eux.

Le renforcement des liens sociaux se fait de plus en plus ressentir. Cette constatation fait aussi partie des priorités des élus, d'où l'installation de petits lieux faci-



Quartier Gambetta

litant les rencontres intergénérationnelles comme cela est fait à Blaise près de l'église. En espérant qu'avec la venue du beau temps, vous profiterez pleinement des installations.



Le parc du Blanc-Mont

Terron-sur-Aisne

Dépigeonnisation du clocher

La société spécialisée, la CAMDA, a libéré le clocher de l'église des très nombreux pigeons (environ 550) qui y avaient trouvé refuge. Leurs déjections provoquaient l'impossibilité d'y accéder mais aussi de nombreuses dégradations. Pour l'évacuation des fientes (8 m³) et le nettoyage, c'est l'entreprise Jérémy Albiéro qui a pris le relais. Le résultat est éloquent. Ce grand ménage a permis au réparateur d'Internet d'accéder, enfin, au boîtier.

La remise des cloches en fonctionnement est en cours.



Équipement

Pose des défibrillateurs

Les agents techniques installent de nouveaux défibrillateurs au centre polyvalent (CPR), à la salle Bellevue, à la salle des fêtes de Vrizey et au court de tennis couvert "La Bulle" rue des Marizys.



Retour sur les travaux de voirie 2020 : la ville n'a pas oublié les villages

Dans le dernier numéro, les travaux de voirie de 2020 dans Vouziers et Blaise ont été présentés. Chestres, Vrizey et Terron-sur-Aisne n'ont pas été oubliés.

En effet, le haut abîmé de la **Grande-Rue de Chestres** a été entièrement refait.

À Vrizey, les parties endommagées de la **ruelle Écharson** ont été reprises et une grille d'eau pluviale a

été mise en place pour supprimer la stagnation de l'eau.

À Terron-sur-Aisne, des travaux de gestion d'eau pluviales et la réfection du **Chemin des Vignes** ont été entrepris.

Les projets des villages sont toujours menés en collaboration avec les élus qui connaissent bien les besoins et problématiques.



Le chemin des Vignes à Terron-sur-Aisne



Le haut de la Grande-Rue à Chestres



Ruelle Écharson à Vrizey

Entretien de bâtiments



Réfection d'un logement rue Désiré Guelliot

Un logement est en passe d'être complètement rénové. L'isolation, l'électricité, la pose de carrelage et la peinture ont été réalisées par les services techniques.

Le changement des radiateurs et de la chaudière murale à gaz a été installé par l'entreprise Istasse.

Le remplacement des menuiseries extérieures par l'entreprise Gilbin.

Un logement qui sera, à n'en pas douter, agréable à vivre.



Coup de neuf aux Tourelles

Les agents des services techniques ont carrelé l'emplacement du grand tapis, et, aussi, rafraîchis les murs du hall et de la salle de la cafétéria.

→ PÔLE SCOLAIRE

Point d'étape sur les travaux

Les travaux du pôle scolaire s'achèvent.

À l'intérieur, certaines finitions restent à installer comme la mise en place des meubles de la BCD (bibliothèque centre de documentation) ou de la vitrophanie sur les vitres.

À l'extérieur, les bungalows de rangement et les candélabres sont installés. L'enrobé du parking, la cuve de récupération d'eau de pluie et la clôture sont en cours de pose.

Les défauts, des plus petits aux plus grands, sont scrutés et réper-



Parking et détail d'un luminaire



torisés afin d'être repris dès que possible par les entreprises compétentes.

Cette dernière ligne droite s'appelle dans le jargon des gros chantiers les Opérations Pré-alables à la Réception (OPR pour les initiés).

En parallèle, le ville programme la mise

en place des TNI (tableaux numériques interactifs), la livraison du matériel informatique, la mise en place de l'alarme anti-intrusion, la commission de sécurité et d'accessibilité obligatoire avant l'ouverture du site (sachant que les pompiers sont déjà dans la boucle).

Le déménagement est prévu cet été.



Bungalow pour mettre à l'abri le matériel



Pose des premières vitrophanies

Septembre 2021 : rentrée scolaire dans le nouveau pôle scolaire Dora Levi

Dans le n° 137 du bulletin municipal de mars 2020, la date prévisionnelle de la rentrée scolaire au pôle était annoncée pour septembre 2020.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a marqué l'année. Elle est la conséquence de nombreux problèmes humains, économiques et financiers. Suite aux confinements



successifs et aux obligations de respect des protocoles sanitaires, toujours en vigueur, l'avancement des travaux du pôle scolaire a donc aussi été impacté.

De ce fait, la Ville de Vouziers, en concertation avec les représentants de l'Éducation nationale, a fixé la rentrée des élèves dans les locaux en septembre 2021.

Quels travaux pour 2021 ?

La commission urbanisme-travaux a défini les travaux suivants pour 2021 :

En voirie :

- la rue Gambetta fait peau neuve, des feux tricolores jusqu'à l'hôtel des finances : La Ville profite de la réfection de l'ensemble de la chaussée par le conseil départemental des Ardennes, pour réaliser quelques travaux comme la remise à niveau des regards, la réfection du trottoir devant le tribunal avec l'aménagement de la traversée des piétons par l'abaissement du trottoir et la pose de dalles podotactiles.

Un angle du carrefour rue de Gambetta / rue de la Mutualité, le trottoir sera refait et les bordures remplacées.

- Rue de St^e-Marie : au niveau du "Stop" jusqu'à la rue des Bocquetiers, côtés pair et impair, remplacement des caniveaux, des grilles, des trottoirs et mise à niveau des regards. Le tout sera complété par la réalisation d'un accès pour personne à mobilité réduite à l'entrée du square Verlaine et par la réfection de 30 m trottoir en enrobé ;
- extrémité de la rue de Champagne : pose de 43 m de caniveaux avec création d'avaloirs, raccordés au réseau d'eau pluvial ;
- rue Bournizet, du n° 71 au n° 79



Le haut de la rue Gambetta fait peau neuve

et rue de Syrienne (entre la rue des Poilus et de l'Agriculture) : réfection partielle du trottoir ;

- les chemins piétonniers : celui de la petite porte derrière la gendarmerie jusqu'au pôle scolaire et celui depuis l'entrée du collège Paul Drouot jusqu'à la rue de la Fusion seront recouverts d'un enrobé et délimités par des bordurettes ;
- quartier du Blanc Mont, chemin longeant la rue des Marizys : réfection en sable stabilisé ;
- rue du Port : mise en place d'un poteau incendie ;
- Blaise : création d'une continuité piétonne entre le parking et l'entrée du cimetière ;
- Chestres : création d'une zone de stationnement et mise en enrobé de l'entrée du cimetière. Réaménagement de l'aire de jeux.

Et les chemins...

En 2021, comme tous les ans, des travaux de curage de fossés et d'arasement seront réalisés sur les chemins suite aux besoins recensés par les élus.

Dans les bâtiments :

Sont programmés :

- au stade : réhabilitation des vestiaires et mise en accessibilité des locaux annexes ;
- au gymnase Jean-Noël Caquot : réfection de la toiture, du chauffage et du sol de la petite salle ;

- au gymnase Syrienne : rénovation d'une partie de la toiture ;
- au terrain stabilisé, derrière le gymnase Caquot, actuellement inutilisable pendant les périodes pluvieuses : travaux de gestion du pluvial et du drainage ;
- le remplacement d'équipements sportifs (buts de basket, de handball et football).
- au centre culturel Les Tourelles : renouvellement de l'éclairage de la salle Annie Girardot et remplacement de fenêtres dans les salles de répétition de l'école de musique, les fenêtres actuelles ne permettant pas d'aérer suffisamment.



Une bonne partie de la rue de St-Marie sera restaurée



L'entrée du cimetière de Chestres sera mise en enrobé

ÉCONOMIE

Elle vient
de s'installer

RETOUR AUX SOURCES

Epicerie vrac Zéro Déchet
Bio Local à Vouziers



Installée au 13 rue Chanzy, Catherine Henriot a ouvert le 9 février son magasin "Retour aux sources".

Il lui aura fallu près d'une année, pour monter à bien cette nouvelle activité professionnelle, et c'est dans une boutique lumineuse et rénovée avec goût, qu'elle accueille chaleureusement les clients amateurs d'épicerie en vrac, d'agriculture raisonnée et de vente en circuit-court.

Actuellement, ce sont déjà 600 références qui sont proposées aux clients, des produits secs, frais, sains, de bien-être, pour certains locaux, qui sont désormais pour beaucoup d'entre nous, essentiels.

13 rue Chanzy, Vouziers

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30
Le samedi, de 8 h à 13 h et de 15 h à 18 h (les horaires sont amenés à évoluer).

Contacts :

✉ retourauxsources08@free.fr
Facebook : @retourauxsources-vouziers08

→ RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Aboutissement de la
procédure : les zonages
ont été adaptés

Le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) rentrera en application d'ici la fin mars, dès approbation via un arrêté préfectoral. L'ensemble des informations figure sur le site internet de la commune ou peut être accessible en mairie de Vouziers.

En parallèle du PLU, la procédure, a permis de revoir le périmètre délimité des abords des deux bâtiments classés aux Monuments historiques de la commune de Vouziers :

- l'église Saint-Maurille de Vouziers ;
- l'église Saint-Maurice de Vrivy.

En effet, jusqu'à présent, ces deux monuments généraient un périmètre de protection arbitraire de 500 m de rayon à l'intérieur duquel tous les travaux sont subordonnés à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Le travail effectué, sur la même procédure

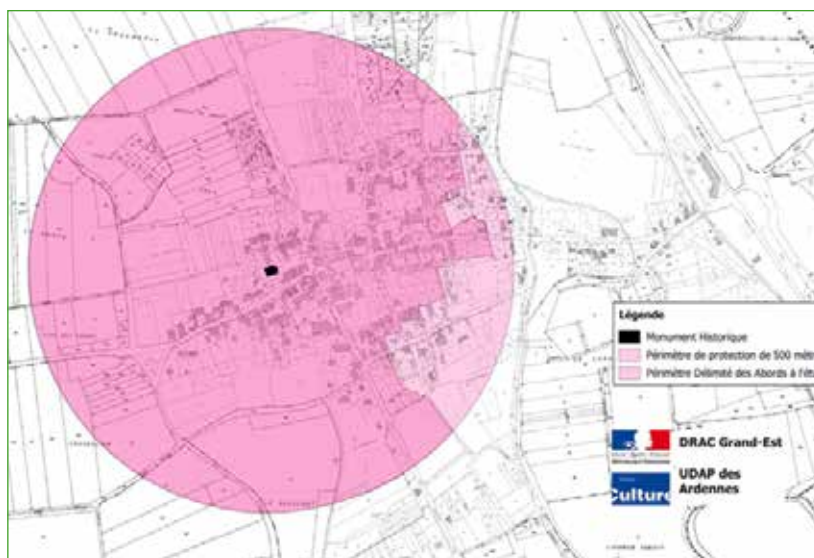
Qu'est ce que le PLU ?

Le Plan local d'urbanisme est un document de planification urbaine qui a pour objectif de prévoir et d'organiser la ville de demain. Il oriente l'aménagement du territoire, en définissant les usages du sol et les possibilités de construire sur chaque terrain.

que le PLU, a permis d'ajuster ces périmètres de protection de façon plus fine et adaptée à la situation de la commune.

Attention, sur la commune de Vouziers, ce périmètre ne se substitue pas au périmètre du site patrimonial remarquable.

Ci-dessous, les nouveaux périmètres adoptés.

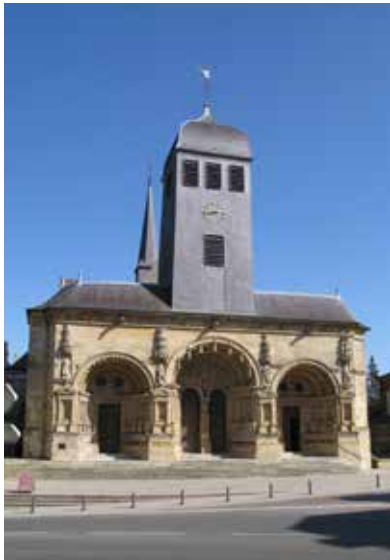


**Vrivy : le périmètre de protection arbitraire de 500 m
a été adapté de façon plus fine.**

La révision : une procédure longue et concertée

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été lancée fin 2015 par délibération du conseil municipal puis étendue au périmètre de l'ensemble de la Commune nouvelle en 2016.

Le travail de révision a abouti en juillet 2019 à l'arrêt du projet de PLU de la commune de Vouziers. Pour cela, les modalités de concertation publique prévue au début



de la procédure ont été respectées. Cela a concerné notamment des articles dans le bulletin municipal, la mise à disposition des informations au fur et à mesure de la procédure à la fois sur le site Internet de la Ville, en mairie de Vouziers et dans les mairies annexes de Vrizey et Terron-sur-Aisne, la mise à disposition du public d'un registre, la tenue de 2 réunions publiques.

L'avis des personnes publiques associées, dont la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ou la Chambre d'Agriculture, a également été sollicité.

Une enquête publique a suivi. Elle a été prolongée, dû au contexte sanitaire du COVID-19, afin d'assurer à chacun l'information sur le projet de document et permettant, à tous, de faire des remarques sur ce projet de document.

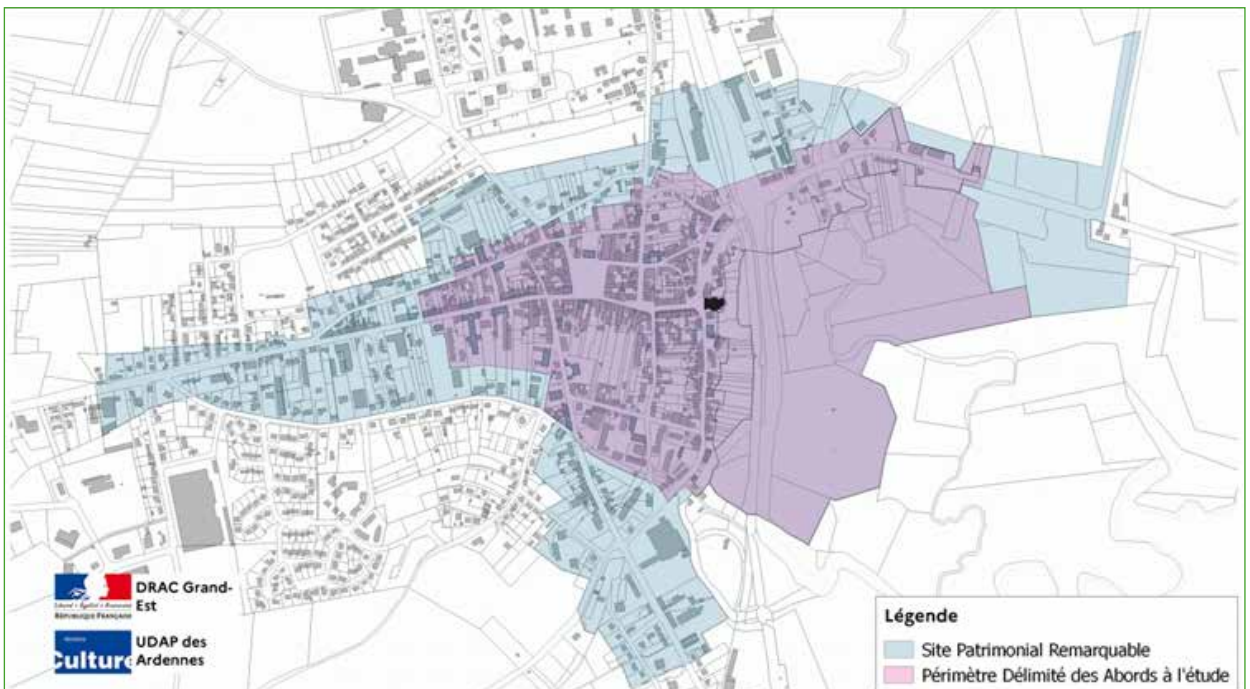
L'ensemble de cette démarche a permis d'aboutir à l'approbation définitive en décembre 2020 du PLU révisé de la commune de Vouziers.



Cette révision permet de répondre à la fois aux objectifs politiques de la Ville de Vouziers, aux nouvelles orientations réglementaires en vigueur et aux enjeux économiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

SERVICE URBANISME MUTUALISE

Mairie de Vouziers - rue de Rennes -
08400 Vouziers
Tél. : 03 24 30 76 30
Courriel : contact@ville-vouziers.com



Vouziers : la zone "site patrimonial remarquable" et le périmètre délimité des abords des églises impose l'avis de l'ABF

La propreté de la ville est au cœur des préoccupations des élus

Deux balayeuses, une tractée, l'autre auto-portée, et un aspirateur de déchets ont été acquis afin d'assurer la propreté sur toute la commune nouvelle. Ce matériel (investissement de 62 274 €) va permettre de couvrir plus d'endroits dans un délai plus court. L'équipe dédiée au nettoyage, composée de 3 agents, verra également sa pénibilité au travail diminuée.

Un objectif de qualité fixé est de cibler prioritairement le centre ville, les espaces publics les plus fréquentés, puis secondairement, les quartiers et villages avec un

passage régulier en fonction de l'état de salissure.

Les points tri, les 150 poubelles, les caniveaux devant les bâtiments publics sont contrôlés 2 à 3 fois par semaine et sont nettoyés selon les besoins.

Trop souvent, l'équipe, confrontée à l'incivilité de personne, retrouve de nombreux déchets jetés au sol plutôt que d'être mis dans les poubelles ou les conteneurs.

La propreté, c'est l'affaire de tous. Rappelons que les propriétaires et copropriétaires d'immeubles ou à défaut les locataires, sont tenus de nettoyer ou de faire nettoyer régulièrement,

le trottoir et le caniveau au devant et dans la longueur de façade de leur propriété (arrêté municipal n° 06/163 du 3/7/2006).

Quant aux possesseurs d'animaux, ils sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires à préserver la propreté du domaine public.

Si chacun joue son rôle et se responsabilise, notre environnement sera bien plus agréable.



Pollution et nuisance visuelles

À notre grand désarroi, la commune de Terron-sur-Aisne est encore victime de dépôts d'ordures sauvages sur le chemin de la rivière. Nous appelons à la respon-

sabilité et à la bienséance de tous les habitants afin de respecter la propreté des rues et des chemins du village, et qu'il est nécessaire de penser collectivement avant de mettre à exécution ce genre de pratique. Tant pour la faune et la flore, mais aussi pour les propriétaires de terrains ainsi que pour les riverains.

Une action sera bientôt organisée et proposée aux bénévoles du village pour nettoyer les abords des fossés, parcs, routes et chemins du village. La propreté est la responsabilité de tous.

[Barbara Cornevin]



À noter

- En vue du passage du jury pour la 3^e fleur, les ronds-points et les entrées de ville bénéficieront d'un fleurissement plus marqué.
- Le printemps est là, pensez dès maintenant à la floraison en prévision du concours communal des maisons fleuries. Coupon d'inscription dans le bulletin n° 142 de juin prochain.

→ SECURITÉ ROUTIÈRE

Sécurité sur les trottoirs et chasse aux voitures mal garées

Protection des piétons

La Ville vient de faire poser des potelets le long de la rue Chanzy, pour sécuriser le déplacement des piétons. Trop de véhicules se garent sur le trottoir, même pour quelques instants. Certains conducteurs s'autorisent aussi de rouler sur plusieurs mètres pour



descendre au niveau du "bateau". Les piétons, et plus particulièrement les enfants, les parents avec poussette, les personnes à mobilité réduite, doivent pouvoir se déplacer en toute facilité et en toute sécurité sur la voie public.

Arrêt et stationnement interdits

Trottoirs étroits ou larges, la voiture n'a plus à se garer à cheval même pour un arrêt de quelques minutes sur les accotements, tout comme sur les emplacements réservés aux véhicules de transports de fonds.

L'arrêt ou le stationnement dangereux, gênant ou abusif est passible d'une amende de 135 € (article R417-11 du Code de la route).

Par contre, rien n'interdit à ces voitures de s'arrêter sur la chaussée pour descendre ou monter une personne, pour charger ou décharger de la marchandise, sauf si l'interdiction est matérialisée par

un panneau ou une ligne jaune peinte sur la bordure du trottoir ou en bord de chaussée.

Pour bien stationner en centre-ville, pensez à la place Carnot, au parking rue de S^{te}-Marie et au Champ de Foire (200 places et à 3 minutes)... Des emplacements sont souvent disponibles.



Aménagement urbain

La commission circulation, composée d'élus, de Vouzinois associés et de la police municipale en concertation avec les comités de village, organise l'aménagement urbain dans le but d'assurer la sécurité pour tous.

Travaux réalisés en 2020

Blaise :

Modification du carrefour rue Henry Rouyer- rue de Richécourt avec une mise en place de panneaux "Stop" et de la limitation de la vitesse à 30 km/h.

Vouziers :

- Création de 5 emplacements de stationnement rue de l'Industrie et de 24 emplacements rue de Syrienne ;
- Installation d'une zone "30", rue des Marizys, avec dressage de panneaux lumineux et de rappels après chaque intersection et création de passages piétons.

Installation de miroirs à Vrizy

Lors d'une des réunions du comité de village de Vrizy, la sécurité routière a été étudiée. Un point est ressorti, celui de sécuriser l'intersection de la route venant de Vouziers vers Attigny et celle de Vandy vers Grivy-Loisy. La pro-

position retenue a été l'installation de miroirs afin d'améliorer la visibilité avant de s'engager. Cet aménagement vient d'être réalisé avec l'espoir de mettre fin aux mauvaises habitudes et éviter tout risque d'accident.



Création d'un pôle d'insertion

L'association FJEPCS La Passerelle intervient sur de multiples activités dans le domaine de l'enfance, de la famille, de l'action sociale, de l'insertion, de la prévention santé, de la mobilité en milieu rural, et d'actions à destination des seniors. Le centre social porté par l'association est désormais complété par la création d'un pôle insertion regroupant les dispositifs d'accompagnement social et professionnel (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et plate-forme de remobilisation des bénéficiaires du RSA) et une nouvelle structure d'Insertion par l'Activité Économique.

Le projet de création de cet atelier et chantier d'insertion (ACI) répond aux besoins du territoire et notamment à l'absence d'une telle structure en Argonne ardennaise. Une douzaine d'emplois en insertion sont prévue pour 2021, une trentaine à terme.

Si la mission principale est l'insertion professionnelle durable de ces salariés, cet ACI s'inscrit également dans une dynamique de projet de territoire visant à répondre à des besoins non pourvus de la population, dans une démarche de développement social local concertée.

Mobilité et service à domicile sont les deux axes du projet

Pour ce faire, ce projet multidimensionnel est construit autour de deux principaux axes :

- la mobilité : transport à la demande à vocation sociale, livraison à domicile (renforcée dans le cadre de la crise Covid-19), et un atelier vélo qui sera développé en 2021 (devant à terme devenir un garage solidaire).
- le service à domicile (métiers en lien avec le vieillissement de la population à son domicile) : ateliers collectifs itinérants, entretiens des locaux, réseau de visiteurs à domicile.

Ces actions s'inscrivent complètement dans la continuité de la stratégie de mobilité de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et dans les objectifs du contrat local de santé.

Le projet permet l'accompagnement des publics en insertion par un dispositif global (accès à la formation, permis de conduire...), ciblant les métiers à réel potentiel d'embauche dans le bassin d'emploi.

Il vise également à développer des réponses concertées aux besoins



Rémi, livreur du FJEPCS, prêt à emporter un colis à un bénéficiaire de la Croix-Rouge

sociaux non pourvus du territoire, à destination des personnes âgées et/ou fragiles, mais pas seulement. Enfin le renforcement de la qualité de vie et de l'attractivité de la communauté de communes est visé (« bien vieillir chez soi »).

Pour tout renseignement :
Accueil du FJEPCS La Passerelle.
Tél. : 03 24 30 99 61.

BRÈVES

Intervenante sociale en gendarmerie

Arrivée le 4 janvier, Maïté Kitouni, intervenante sociale, assure un accueil de proximité au sein de la gendarmerie de Vouziers. Elle est chargée de répondre aux différentes problématiques liées à des situations sociales qui dépassent le cadre des interventions des gendarmes.

Changement de lieu, changement de nom

La Maison de Service Au Public (MSAP), basée initialement au CPR, sera transférée le 1^{er} avril dans les



locaux de la sous-préfecture. Le guichet portera le nom de "France Services" (label national).

Des agents de l'État et de la communauté de communes composeront l'équipe France Services. Ils répondront aux questions des Vouzinois et pourront les aider à remplir les principales démarches administratives.

France Services, 21 rue Gambetta, Vouziers.
Tél. : 03 24 30 47 67.

→ PETITE ENFANCE

La vie de la crèche "Le Petit Prince"

Des stages très intéressants pour un meilleur accueil du tout-petit

En cette fin d'année, l'équipe a pu bénéficier de plusieurs stages.

En octobre, la formation sur les neurosciences a été dispensée par Licka Sarr, formatrice spécialisée en pédagogie empathique. Les neurosciences démontrent ce qui est favorable ou néfaste pour le tout-petit, ce qui permet aux professionnelles de la petite enfance d'ajuster leurs pratiques.

En novembre et janvier, le personnel a été initié à la langue des signes par Christelle Baudouin, formatrice pour la Croix-Rouge en lien avec le réseau national "Signe avec moi". L'objectif est d'offrir aux tout-petits, un nouveau mode de communication afin d'anticiper et répondre au mieux à leurs attentes.

La fête de Noël

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe éducative a décidé de

maintenir la fête de Noël, bien sûr sans les parents. Un spectacle mêlant interactions d'adultes et marionnettes sur le thème du cirque a été présenté le matin aux enfants. L'après-midi, des animations ont amusé tout le monde.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à contacter le multi-accueil :

4 rue de l'agriculture - Vouziers.

Tél. : 03 24 30 81 69

✉ eaje.vouziers@croix-rouge.fr



→ PÉRISCOLAIRE

Noël préparé et fêté

En raison du contexte actuel lié à la Covid-19, le père Noël n'a pas pu visiter les écoles en fin d'année.

Toutefois, les enfants ont quand même profité d'instant de fête.



En garderie, ils ont réalisé de nombreuses décorations tout au long du mois de décembre qu'ils ont pu rapporter à la maison pour décorer le sapin. Le dernier jour du mois de décembre, les enfants ont apprécié les friandises offertes pour le goûter.

L'impact des écrans sur la vie des enfants

Le FJEPCS La Passerelle, partenaire de l'école, a présenté, aux enfants de CM1 et CM2, 6 ateliers sur les écrans afin d'évaluer leur impact sur la vie quotidienne.

De retour dans leur classe, les élèves ont pu débattre avec l'enseignant sur la dangerosité des réseaux, les alternatives et le sommeil.

La dangerosité des réseaux

Le lendemain, dans la classe, il a été évoqué l'animation concernant les écrans et, notamment, l'usage de TikTok, application mobile de partage de vidéo et de réseau social autorisé à partir de 13 ans. Malheureusement beaucoup d'élèves s'y sont inscrits et ont donc outrepassé l'autorisation d'âge, souvent avec l'accord des parents, puisqu'ils utilisent leur téléphone portable. Certains élèves peuvent avoir des milliers d'abonnés.

La dangerosité et l'interdiction de ce réseau pour cette tranche d'âge



ont été également abordées en classe. Les enfants, et parfois certains parents, ne perçoivent pas les menaces de ces réseaux sociaux ou jeux vidéos tel que *Fortnite*..

Les alternatives

Le débat a été ensuite de trouver d'autres alternatives aux jeux vidéos ou écrans aux retours à la maison. Les élèves ont trouvé bien sûr d'autres occupations, à privilégier aussi souvent que possible comme lire, jouer aux Léo, aux Playmobil, aux jeux de société, aux jeux de cartes ou encore cuisiner...

Le sommeil

Le jeudi suivant, il a été plutôt évoqué le sommeil. Sur la base d'un document intitulé "Bonne nuit" lu en classe, il a été expliqué l'importance de bien dormir, le nombre d'heures idéales de sommeil. Ce travail demandait donc de savoir son horaire de coucher et de lever, cela coïncide avec les apprentissages de mesures de durée et la lecture de l'heure en mathématiques... Les ques-

tions : pourquoi faut-il dormir ? que se passe-t-il quand je dors ? combien de temps dois-je dormir ? comment repérer les signes qui nous disent quand nous avons sommeil ? ont été discutées avec le groupe.

Ce thème est abordé tout au long de l'année puisqu'il y a une vraie addiction aux écrans pour certains CM1 et en prévention pour les autres. Il faut parfois leur suggérer d'autres solutions et idées. »

[Enseignants de CM1-CM2]

→ ÉCOLE MATERNELLE ST-LOUIS

Le tour du monde !

Pas de possibilité de sortir de notre école mais un tour du monde de la maternelle à la deuxième année du cycle III.

Au travers de différents exposés préparés avec soin, un continent peut être visité par période. Les escaliers sont nombreuses et agréables. Chaque pays devient alors une surprise.

Après un premier trimestre sur le retour aux fondamentaux pour nos élèves, rythme et masques nous accompagnent pour observer un dynamisme certain. Les enfants se sont créés des responsabilités : lavage des mains, gel...

La créativité et l'engouement nous

font vivre de beaux moments sans contact.

Les matières autres que le français et les mathématiques nous per-



mettent d'alléger ces temps difficiles et de garder un fil conducteur. Pour nos plus grands, ils se sont improvisés détectives au travers d'enquêtes menées pour découvrir des personnages mystères, permettant ainsi à nos équipes de travailler l'implicite.

En cours d'année, inscrits au concours sur la première guerre mondiale, ils auront à leur façon à écrire leur journal de guerre.

D'une manière plus générale, la bienveillance étant de mise, des inscriptions sont encore possibles.

[Anne Dupont, directrice de l'école Saint-Louis]

→ COLLÈGE

Des projets à foison au collège Paul Drouot

Les projets continuent à rythmer la vie du collège Paul Drouot malgré la situation sanitaire. L'équipe pédagogique a décidé de mettre en place différentes actions afin de garder le moral des élèves au beau fixe.

Arc en ciel d'autoportraits

Ainsi, avant les vacances de Noël, les élèves ont pu participer au vernissage de l'exposition intitulée *Arc en ciel d'autoportraits* organisée par les élèves de 3^e. Menée par M^{me} Beaudon, professeure de lettres modernes, cette exposition était le résultat des réalisations d'un poème identitaire à la mémoire de Gérard de Nerval et d'un autoportrait fluo sur le modèle des sérigraphies d'Andy Warhol. Le vernissage a été organisé en petits groupes pour accueillir et présenter le projet aux visiteurs.

Escape Game Harry Potter

Des élèves de sixième ont participé à un *escape game*, organisé par M^{me} Laconelli, professeure de mathématiques. Le centre de documentation et d'information (CDI) a revêtu les couleurs d'Harry Potter afin d'accueillir les élèves parmi les quatre familles de Poudlard. Les jeunes sorciers de Serdaigle, Poufsouffle, Serpentard et Gryffondor ont dû résoudre quatre énigmes pour trouver la phrase



magique qui leur permettait d'ouvrir un coffre. La dernière énigme, commune à toute la classe, permettait d'ouvrir le dernier coffre et de se partager le trésor.

La laïcité en question

L'exposition *La laïcité en question* a été installée au CDI à partir du 9 décembre, journée de la Laïcité. M^{me} Delobel, professeure documentaliste, a mis en place un questionnaire pour les classes. Les élèves devaient trouver les réponses dans des livres ou dans l'exposition. Comme introduction à ces séances, les élèves ont pu entendre les raps enregistrés par M^{me} Gentil-Lechene, professeure de lettres modernes, suite au travail d'écriture de ses classes sur le meurtre de Samuel Paty.

Dans ce contexte, les élèves de 3^e4 de la Classe Défense et Sécurité Globale sont intervenus auprès de toute les classes du collège sur les thèmes de la laïcité et de la liberté d'expression.

Pince-nez en fabrication

Les élèves du club *Fablab* ont fabriqué, avec l'aide de M. Braquet, professeur de Technologie, des pince-nez au moyen d'une imprimante 3D. Les bénéfices de la vente de ces pince-nez ont été reversés à l'association ILARD (informatique libre en Ardenne) qui offre un soutien au collège dans

la mise en place d'une salle « nano informatique » utilisant des technologies open source.

La semaine positive

Cette année 2020 s'est achevée sur la semaine positive, mise en place par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, chapeauté par M^{me} Rémy, conseillère principale d'éducation. Tous les élèves du collège ont pu notamment inscrire un souhait et l'accrocher sur un « sapin de Noël à souhaits ». Ils ont également assistés à une démonstration de danse des élèves de l'UNSS, danse pilotée par M^{me} Lambert, professeure d'Éducation physique et sportive.

[Claire Delobel, professeure documentaliste]



→ FORMATION

Une nouvelle dynamique pour le lycée professionnel Jeanne d'Arc

Le lycée professionnel Jeanne d'Arc ouvre de nouvelles sections pour la rentrée 2021.

Après, une première évolution sur le CAP en 2020 avec la formation Équipier polyvalent du Commerce, les baccalauréats professionnels changent pour la rentrée 2021 :

- le bac pro Accompagnement soins et services à la personne se transforme avec l'adoption de l'option structure ;
- le bac pro Métiers de l'accueil évolue vers les options Commerce et Vente.

Ces transformations permettront aux élèves du secteur de Vouziers et au-delà, de se former dans un établissement de proximité avec une équipe enseignante investie et soucieuse de la réussite de tous les élèves.

Les liens construits avec les acteurs locaux dans les secteurs du commerce et de la vente ainsi que



ceux tissés avec les professionnels du secteur de l'aide à la personne vont pouvoir s'intensifier et montrer que l'établissement Jeanne d'Arc est un acteur essentiel de la vie éducative locale.

Notre établissement ne peut à l'heure actuelle effectuer des portes ouvertes, mais les inscriptions sont ouvertes et les prises de contact sont possibles avec l'établissement en appelant le 03-24-71-32-95.

De même, les inscriptions sont aussi ouvertes pour le collège et l'école Saint Louis.

[Joël Placido-Pareja
Chef d'établissement du Collège Saint Louis et du LP Jeanne d'Arc]

→ CONCOURS

Cadets de la République de la police nationale : leur recrutement est d'actualité !

Relevant de l'égalité des chances, ce dispositif est accessible sans condition de diplôme !

Le jeune intéressé doit être de nationalité française, âgé de 18 à 30 ans, avoir une bonne condition physique, accompli la journée défense et citoyenneté et être de bonne moralité. Les épreuves de sélection (Photolangage®, psychotechniques, sportives, entretien avec un jury) sont organisées dans une école nationale de police.

Les cadets de la République incorporeront leur école de police début septembre 2021. Pendant une année scolaire, ils bénéficieront d'une formation en alternance et percevront une

allocation d'études de 552,15 €, pourront être hébergés gratuitement en internat. En fin de la sco-



larité, ils obtiendront un emploi d'adjoint de sécurité rémunéré 1 304 € nets par mois.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2021. Les dossiers sont accessibles sur le site www.devenirpolicier.fr (envoi postal du dossier ou inscription en ligne).

Les sélections se dérouleront dans l'ordre d'arrivée des inscriptions afin de permettre une incorporation le 1^{er} septembre 2021.

CONTACT – INFOS

03 87 16 13 69

info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

→ ASSOCIATION CULTURELLE LES TOURELLES

Quoi qu'il en coûte !

Comment peut-on encore diffuser les arts et la culture en cette période compliquée pour tous ? Une programmation 2020 en partie reportée, et le même schéma qui se reproduit au premier semestre 2021, nous n'allons pas rester les bras croisés et attendre ? Ce sont des questions sur lesquelles se sont penchés les membres de l'association culturelle Les Tourelles. Mais heureusement, il est encore possible de proposer des actions dans les écoles. Alors faisons !

Le mois de février a été propice pour mettre en place un nouveau calendrier de spectacles en direction des écoles et du monde scolaire en général.

Le 21 mars, une première rencontre se déroulera autour de la journée mondiale de la marionnette. La compagnie *Papier théâtre* proposera, du 18 au 25 mars, dans 25 classes de 5 écoles du territoire, des ateliers et spectacles : l'histoire des techniques de la marionnette suivi du spectacle « Les Frères

Corses » et enfin la découverte de l'envers du décor de la technique du théâtre de papier. Le samedi 20 mars à Vouziers, des expositions et/ou représentations des « Frères Corses » seront proposées soit le matin sur le marché hebdomadaire, soit l'après-midi à la bibliothèque, ou encore dans certains commerces pour d'autres rencontres.

Pour les semaines et mois à venir, d'autres spectacles, ateliers et interventions en milieu scolaire sont à l'étude, pour tous les niveaux de classe. Au programme arts visuels, contes, musiques, théâtre et bien d'autres, en espérant bien sûr une réouverture prochaine des salles de spectacles et de cinéma.

Les contraintes liées à la Covid restant en vigueur, les conditions sanitaires doivent être respectées. Les animations pourront ne pas avoir lieu suivant l'évolution de la situation.

[Laurent Scheffer,
coordonnateur culturel,
février 2021]

**Les Frères
Corses
présenté par
la Compagnie
Papier Théâtre**



**Les élèves vont
découvrir enfin
l'envers du décor de la
technique du théâtre de
papier.**



→ PATRIMOINE

Pourquoi trouve-t-on une rue "de Rennes" à Vouziers ?

En octobre 1918, pendant la contre-attaque française menée par l'armée du général Gouraud, de violents combats et des bombardements meurtriers détruisent la ville à 80 %.



Choqué par les dégâts matériels autant que par les pertes humaines, le maire de Rennes, Jean Janvier, dans une délibération du conseil municipal datée du 6 janvier 1919, réclame le vote d'un parrainage financier de 25 000 francs, à redistribuer à la ville de Vouziers pour contribuer à sa réédification. Rennes devient notre ville marraine. Des donateurs, des associations ont continué des collectes rassemblant 27 670 F auxquels se sont ajoutés 10 000 F, les bénéfices d'un bal. Fin 1920, Vouziers reçut au total 68 641,56 francs or.

La petite rue de Rennes se situe entre la mairie et l'ancien café Carnot.

Sachez qu'à Rennes, une rue porte le nom de Vouziers en tant que ville filleule et ville martyre de la guerre 1914-1918.



Les coups de cœur de la bibliothécaire

Du côté des livres



Du côté de chez Dhôtel, de Gilles Grandpierre et Christophe Mahy

Des textes et des photographies d'une

beauté saisissante qui nous invitent à redécouvrir le merveilleux et l'inouï dont sont empreints les paysages qui nous entourent et les êtres qui les animent ; un merveilleux trop souvent dissimulé à nos yeux par les brumes du quotidien.



Ce qu'il faut de nuit, Laurent Petitmangin

C'est l'histoire d'un père qui élève seul ses deux fils. Les années passent et les enfants

grandissent. Ils choisissent ce qui a de l'importance à leurs yeux, ceux qu'ils sont en train de devenir. Ils agissent comme des hommes. Et pourtant, ce ne sont encore que des gosses. C'est une histoire de

famille et de convictions, de choix et de sentiments ébranlés, une plongée dans le cœur de trois hommes. Laurent Petitmangin, dans ce premier roman fulgurant, dénoue avec une sensibilité et une finesse infinies le fil des destinées d'hommes en devenir.

Kim Jiyoung, née en 1982 de Cho Nam-Joo

Kim Jiyoung est une femme ordinaire. Elle vit à Séoul avec son mari de trois ans son aîné, et leur petite fille. Elle a un travail qu'elle aime mais, comme de nombreuses femmes, elle doit y renoncer pour élever son enfant, le salaire des hommes étant beaucoup



plus élevé que celui des femmes. Un jour, lors d'un repas chez ses beaux-parents, elle commence à parler avec la voix d'autres femmes... Que peut-il bien lui être arrivé ? Un livre passionnant sur la condition féminine en Corée, entre modernité et tradition.

Le choix de Charlyne

Charlyne, stagiaire à la bibliothèque-ludothèque et à l'accueil de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise, nous présente son coup de cœur pour le livre **Toujours plus de Léna Situations** :



Un livre de développement personnel spécialement pour les ados. La Youtubeuse nous ra-

conte son expérience personnelle, nous parle de ses complexes et de la manière dont elle les a surmontés. Elle nous donne des conseils sous forme de fiches pratiques. Le livre contient également des exercices pour s'accepter et se sentir mieux dans sa peau.

Les ados vont avoir leur espace



La bibliothèque-ludothèque aménage actuellement un espace dédié aux jeunes âgés de 13 à 17 ans.



Ils pourront s'installer confortablement dans les « Fat boys », des poufs géants, pour y lire les man-

gas, les BD, les romans et les documentaires mis à leur disposition.

Silver spoon de Hiromu Arakawa

Yugo Hachiken est un génie des mathématiques. Lorsqu'il arrive au lycée d'agronomie de Dai-Ezo, il croit que sa vie sera facile : avec tous ces fils de fermiers incapables d'aligner deux équations, devenir premier de la classe sera du gâteau ! Mais c'était sans compter les cours d'élevage, de sciences de la nutrition, de gestion... Comment va-t-il faire pour être au niveau ? Mais surtout, pourquoi est-il entré dans ce lycée qui semble ne pas du tout correspondre à son profil scolaire... ?



Sacrées sorcières, de Roald Dahl adapté en BD par Pénélope Bagieu



Attention : les vraies sorcières sont habillées de façon ordinaire et détestent les enfants. La grandissime sorcière les déteste plus que tout et compte bien les faire tous disparaître. Seuls un garçon et sa grand-mère peuvent l'en empêcher. Une superbe adaptation en bande dessinée du roman culte de Roald Dahl.

paraître. Seuls un garçon et sa grand-mère peuvent l'en empêcher. Une superbe adaptation en bande dessinée du roman culte de Roald Dahl.

Et des jeux

Saboteur

A partir de 8 ans de 3 à 10 joueurs. Un jeu de bluff où chaque joueur possède un rôle secret. Les joueurs progressent dans le jeu en étant soit un chercheur d'or soit un saboteur. Le but de chaque groupe est contradictoire. Il faudra alors jouer stratégiquement pour remplir son objectif sans se faire repérer.

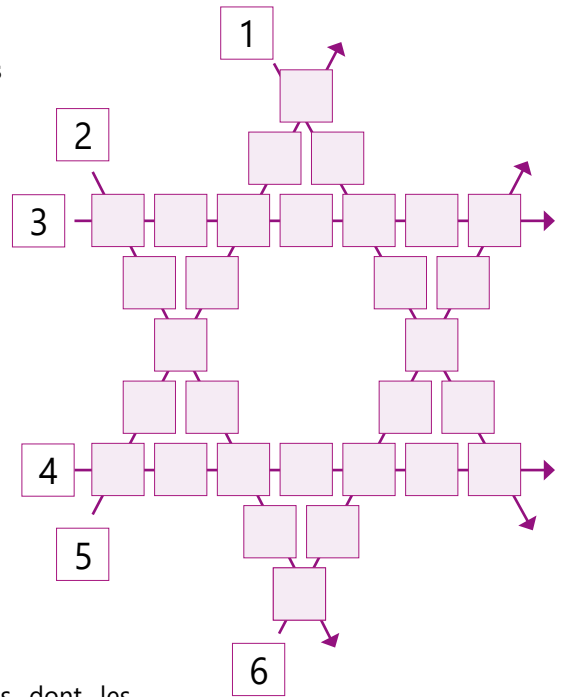


→ JEUX

Écrire dans les étoiles

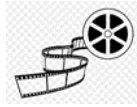
Replacez 6 des 8 mots sur les branches de l'étoile en respectant le sens des flèches :

AUTOMNE
CRUELLE
AROMATE
FAMILLE
STABILE
ETIOLÉE
SPONSOR
SPORTIF



Anagrammes

Reconstituez les mots dont les lettres ont été mélangées. Ils sont tous issus du thème...



COURBES

ELIRASAUTRE

MECEDOIN

CARENOIS

TRICEPS

BOLUDRUE

CADEGRA

Le coin des enfants

Devinette

Comment fait-on entrer 2 pères Noël dans un réfrigérateur ?



Charade

Mon premier protège le bout du doigt
Mon deuxième circule dans les veines.
Mon troisième est un petit bruit que l'on fait quand il fait froid.
C'est pendant mon tout qu'à lieu Noël.

Rébus



Solutions
Ecrire dans les étoiles : 1-Famille 2-Aromate 3-Au-
Devinette : On ne peut pas. Il n'existe qu'un seul
Père Noël !
Charade : Doublure - cadrage - obscure
Anagrammes : scrible - doublure - obscure
réalisateur - comédien - scénario.

Rébus : Les enfants soyez heureux !

Des nageurs d'élite vouzinois se démarquent au championnat de France

Les Championnats de France Élite en bassin de 50 m se sont déroulés du 10 au 13 décembre 2020 à Saint-Raphaël.

Après 10 mois d'arrêt des compétitions, l'événement a permis aux meilleurs nageurs français de se confronter. En cette période de qualification olympique, ces championnats étaient un passage incontournable pour décrocher un billet pour les jeux de Tokyo.

Du côté du Club Nautique Vouzinois, Emmie Suquet acquiert de l'expérience !



Emmie Suquet, 16 ans, était la seule représentante féminine des Ardennes. C'était sa première participation à des championnats de France en grand bassin où elle a concouru sur trois épreuves : 50 m, 100 m dos et 200 m 4 nages.

Malgré un début de saison assez chaotique lié au contexte sanitaire actuel, Emmie a décroché (après seulement un mois de reprise) une place en finale C du 50 m dos où elle se classe 7^e (30''92). Elle a aussi réalisé deux autres belles performances assez proches de ses meilleurs temps.

Chez les anciens Vouzinois, des finales, des médailles, un titre de champion de France !

Trois anciens Vouzinois étaient présents à ces championnats. Tous les trois ont brillé par leurs places sur les différentes finales ou sur les podiums.

Émilien Mattenet (Charleville-Mézières Natation) – Champion de France !

Il obtient le titre de Champion de France sur le 400 m 4 nages devant le recordman de France actuel, Léon Marchand. Il réalise



Émilien Mattenet obtient le titre de Champion de France sur le 400 m 4 nages

le temps de qualification pour les championnats d'Europe mais n'est pas qualifié car le temps doit être réalisé le matin en série.

Son parcours vouzinois :

Émilien est entré au CNV à l'âge de 6 ans où il a été licencié de 2006 à 2012, avant de partir à 13 ans pour le Charleville-Mézières Natation qui proposait des classes "horaires aménagés" en collège et lycée.



Charles Rihoux (Nice Olympique Natation) – Au pied des podiums

Charles a nagé deux épreuves aux championnats de France, le 50 m et le 100 m nage libre sur lesquelles, il améliorera ses performances, nagera en finale A pour se classer 4^e au pied du podium, derrière de grands champions qui sont Florent Manaudou (Champion olympique du 50 m nage libre et quadruple Champion du Monde), Clément Mignon (Champion du Monde en relais) et Maxime Grousset (médaillé aux championnats d'Europe 25 m 2019 en relais).

Son parcours vouzinois :

Charles a été licencié au CNV de 2006 à 2010, avant de partir à 12 ans pour le Charleville-Mézières Natation. Après 8 années, il rejoint Nice pour s'entraîner avec Fabrice

Pellerin (entraîneur de plusieurs médaillés olympiques) où il continue sa progression.



Meven Grandjean (Nice Olympique Natation) – Première médaille Élite !

Dernier à avoir quitté le CNV, Meven réalise de très bons championnats en améliorant ses chronos sur 3 épreuves des 4 réalisées. Il se qualifie sur 3 finales et effectue une très belle performance en 100 m papillon qui lui permet de se hisser à la 3^e place française derrière Jeremy Desplante (Suisse – Vice-Champion du monde et Champion d'Europe du 200 m 4 nages), Mehdy Mettela (Vice-Champion Olympique en relais, médaillé sur les championnats du Monde et d'Europe, recordman de France du 100 m papillon) et Léon Marchand (médaillé sur les championnats d'Europe Juniors).

Son parcours vouzinois :

Meven a été licencié au CNV de 2006 à 2017, avant de partir, lui aussi, pour Nice. Il entame sa 3^e saison à l'Olympique Nice Natation où il continue de progresser dans un environnement propice au haut niveau.



Alice Ponsardin
(Canada Campus de Laval)

Vu le contexte sanitaire, Alice a fait le choix de ne pas rentrer en France pour ces championnats. Elle s'entraîne dans le club des « rouge et or » de Laval au Canada où elle poursuit ses études.



Merlin Ficher, 16 ans, s'est qualifié pour les prochains championnats de France qui auront lieu à Chartres en

juin. Merlin est un jeune nageur de Vouziers très prometteur, il a réalisé les minimas qui lui permettront de se qualifier aux prochaines échéances européennes (Comen prévue en Grèce). Il a à son palmarès 4 titres de Champion de France jeune et 4 meilleures performances françaises sur des épreuves de dos 13 et 14 ans.

Les prochaines échéances nationales pour nos nageurs :

1. Championnats de France Juniors à Chalon-sur-Saône du 20 au 25 avril,
2. Championnats de Nationale 2 à Melun, du 11 au 15 mai.
3. Championnats de France Élite, à Chartres du 15 au 20 juin.
4. Championnats de France Open d'Été à Dunkerque, du 17 au 22 juillet.

BRÈVES

Circuit des Ardennes

Vouziers devait accueillir le circuit des Ardennes le 9 avril prochain mais les circonstances liées à la pandémie ont obligé les organisateurs à reporter l'événement à une date ultérieure.

34^e enduro passion

Rendez-vous le 27 juin 2021, pour la 34^e édition d'enduro passion. Vouziers sera Ville départ et arrivée.

→ COVID-19

Soutenez nos associations pendant et... après la crise !



« Comme on nous le dit depuis plusieurs mois, cette période sans précédent est très difficile. Force est de constater qu'il en est de même pour les associations sportives de notre ville.

En septembre, le nombre de licenciés a diminué car, avant de s'inscrire pour faire une activité sportive, beaucoup de personnes voulaient voir comment la situation allait évoluer.

Cela n'a pas empêché toutes les associations sportives de démarrer la saison, pourtant cela n'a pas été facile pour elles car il leur a fallu mettre en place des protocoles sanitaires très stricts répondant aux critères de leur fédération et, en même temps, aux critères administratifs nationaux et locaux.

Et puis quand tout a bien été lancé, elles ont été obligées de s'arrêter suite au deuxième confinement. Maintenant, elles sont dans l'attente : reprise ou non, intérieur, extérieur, vestiaires ?

Que d'interrogations pour toutes ces structures qui, il faut le rappeler, ne sont dirigées que par des bénévoles qui passent énormément

de temps pour que toutes les associations vivent et vous accueillent ainsi que vos familles en toute sécurité.

Je tiens à féliciter tous les bénévoles qui sont là pour vous, qui travaillent dans l'ombre et qui sans eux, rien ne serait possible. Je vous demande d'en faire autant et dès que cela sera possible de venir les rencontrer et de vous inscrire afin de participer à une activité sportive.

À Vouziers, toute personne peut trouver une activité qui lui correspond, tous les sports sont représentés. Je vous propose de changer le proverbe : « Je m'inscris pour faire du sport car l'important est de participer et de gagner contre la Covid-19 ».

J'espère vous croiser bientôt dans une des groupes sportifs et pouvoir dire que nous avons gagné car l'objectif étant que toutes ces associations qui travaillent pour que l'on se sente bien à Vouziers puissent survivre à cette crise.

[Christophe Lebon, Président de l'Office Municipal des Sports]

Christophe Gaillard, artiste plasticien

Rencontre avec Christophe Gaillard, artiste vouzinois. Il expose aux Tourelles, anime des ateliers dans les écoles. Passionné, il aime transmettre son art. Découvrons son univers.

« Christophe,

Quelle est cette passion qui t'anime ?

Je suis tombé dans les arts plastiques, jeune. Le dessin et la peinture sont ce que j'aime le plus. J'axe beaucoup mon travail sur l'esquisse, car ce qui m'intéresse principalement, c'est le processus de création, les étapes qui mènent au projet final, et non l'œuvre finie en elle-même. La création

est synonyme de mouvement, tant que ça vibre c'est vivant, une fois terminées, les choses meurent. J'utilise l'encre et la peinture sur des supports pauvres.

Qu'appelles-tu « support pauvre » ?

J'ai pris le parti de travailler sur des supports papier, carton, bois recyclé. En termes de valeur marchande, c'est plus difficile à vendre que des toiles. J'aime aussi travailler sur des supports qui ont du vécu. Ces objets sont à la fois parlants car ils véhiculent forcément une énergie de par leur précédente utilisation, mais aussi parce que leur aspect peut créer des relations artistiques intéressantes. Par exemple, les aspérités sur un papier produisent un rendu parfois inattendu. C'est cette relation à la matière qui me plaît.

Que représentent tes œuvres ?

J'axe mon travail sur l'individu et la dichotomie corps-esprit. Je peins beaucoup les corps féminins, dans tous leurs aspects, et je mets aussi bien en avant l'intimité, telle qu'elle est afin d'accepter le rapport au corps. Je représente aussi des corps asexués, afin qu'en les observant, on ait plus envie d'observer l'être qui s'en dégage que l'homme ou la femme. Si l'individu apprend à se connaître dans la



relation qu'il entretient avec lui-même, et notamment avec son corps, il s'acceptera dans tout son être et ira plus facilement vers les autres. Mon travail est basé sur cette relation qui aide à faire tomber les préjugés.

Es-tu artiste à temps complet ?

Oui tout à fait. J'ai récemment retrouvé un rythme plus souple, mais j'ai beaucoup de plaisir à aller travailler à mon atelier. J'ai connu des périodes où je travaillais sept jours sur sept. Mais j'ai choisi d'améliorer mon hygiène de vie pour profiter aussi de ma vie de famille. Quand j'étais jeune, je peignais très vite et beaucoup, mais maintenant je suis plus dans l'éloge de la lenteur, je prends le temps d'écouter de la musique, de contempler, et je prends le temps avec mes esquisses. J'ai beaucoup évolué et je pense avoir trouvé le rythme qui



me convient.

Avec qui partages-tu ton travail ?

J'ai toujours eu envie de démocratiser l'accès à la culture et de partager avec le plus grand nombre, surtout avec les enfants, un public que j'apprécie particulièrement. Quand j'étais petit, je n'avais pas cet accès. Aujourd'hui, je travaille la sculpture avec des objets de récupération.

C'est aussi une manière de recycler et de stimuler l'imagination des plus jeunes. Ce que j'aime d'autant plus avec eux, c'est la relation donnant-donnant. On apprend les uns des autres.

Quel message souhaites-tu faire passer aujourd'hui ?

Depuis le début de la pandémie, tout le monde s'inquiète à savoir « qu'est ce qui va se passer après ? ». Je pense que le travail des artistes va être de donner des moyens aux gens de recréer du lien social. Les scolaires vont avoir beaucoup d'intérêt à retravailler autour de l'imaginaire, après des restrictions intenses qui les ont poussés à rester « enfermés » et qui, indirectement, les ont remis devant les écrans. L'art aura peut-être aussi un effet exutoire. Je pense qu'il faut donner des moyens aux enfants de construire un avenir plus serein, en leur donnant les cartes, insister sur la notion d'effort tout en leur laissant suivre leurs rêves. En tant qu'artiste, j'ai envie de susciter l'ouverture sur le monde à travers la culture peu importe l'origine du jeune, et de rappeler aux gens qu'il faut penser de manière collective et non de manière individuelle. Ma politique c'est « la vie dans la cité ».

[Barbara Cornevin]

Ensemble Poursuivons

La minorité municipale semble ne plus vouloir avancer, mais repartir en arrière, étrange adverbe que "avant", qui peut aussi devenir locution adverbiale « en avant », pour ne plus regarder derrière...

Étrange attitude politicienne, pour une minorité qui s'était affichée dans Vouziers « sans étiquette »...

Pratiquer l'opportunisme politique, c'est une attitude qui consiste à agir selon les circonstances du moment, afin de les utiliser au mieux de ses intérêts et d'en tirer le meilleur parti, en faisant peu de cas des principes moraux.

Cela s'est également vérifié lors du dernier conseil communautaire pour le vote du plan de financement du futur siège de la Communauté de Commune.

Si nous laissons faire, nous allons revenir au temps des « il est urgent d'attendre »...

Heureusement que les vrais démocrates sont majoritaires.

Nous devons rester vigilants, les pseudos groupes de discussion plus proches de groupes d'opposition, tentent désespérément de créer une fracture entre notre Ville de Vouziers et la Communauté de Communes de l'Ar-gonne Ardennaise.

Il y a de l'amertume tenace après plusieurs défaites...

Les élus du groupe «Ensemble Poursuivons»

(Majorité municipale)

Élan Vouzinois

Quand une commune comme la nôtre connaît une chute de 50 % de la création d'entreprises entre 2014 et 2019 (source INSEE), il y a deux types de réactions possibles en tant qu'élus :

- utiliser des mots à plusieurs syllabes comme « structurant », « redynamisation » ou « attractivité » pour impressionner ;
- ou travailler à trouver des solutions.

Depuis plusieurs mois désormais, nous avons pris le parti de la seconde, avec comme idée principale de proposer des projets adaptés et transversaux aux enjeux économiques, agricoles et environnementaux.

Il nous paraît ainsi nécessaire de développer sur notre territoire des outils de transformation des productions locales qui permettront de créer de l'emploi, de donner de la visibilité à nos producteurs et exploitants et de mettre fin à ce paradoxe qui consiste à acheter loin ce dont nous disposons ici.

Car il ne suffit pas d'installer un bâtiment administratif en centre-ville pour donner une identité à un territoire ; c'est en faisant prendre conscience à ses habitants que ses ressources naturelles y sont riches et qu'il est possible d'y être ambitieux et optimiste.

Nous souhaiterions pouvoir débattre précisément de ces sujets avec les membres de la majorité municipale, malheureusement aucun de leurs 22 élus ne siège au sein de la commission de la communauté de communes dédiée au développement économique

Sans doute sont-ils très occupés par la définition de la « redynamisation structurante de l'attractivité ».

Les élus du groupe «Élan Vouzinois »

(Élus de l'opposition)

L'actualité des associations

Association de Sauvegarde du Patrimoine vouzinois

Patrimoine en ligne

Le printemps 2021 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour l'association de sauvegarde du patrimoine vouzinois puisqu'un troisième confinement est d'ores et déjà envisagé. Il faut donc s'adapter.

L'assemblée générale pourra-t-elle se tenir le vendredi 2 avril et définir un possible calendrier d'activités pour les mois suivants ? L'avenir même proche reste aléatoire. Il serait donc hasardeux de livrer aux lecteurs du bulletin municipal un quelconque planning de rendez-vous.

Par contre, nous les convions à visiter régulièrement le site de l'association : <https://patrimoine-vouzinois.fr/> Pour s'y rendre, rien de plus simple. Tapez « patrimoine vouzinois » sur votre moteur de recherche préféré et le site s'affichera en premier. Chaque dimanche, une nouvelle chronique est acces-



sible à la rubrique « Patrimoine en ligne ». Les sujets patrimoniaux les plus variés sont abordés et feront votre plaisir à la lecture.

Par ailleurs, si les circonstances le permettent des rendez-vous vous seront proposés dans les rubriques actualités ou activités. Espérons que dans le prochain bulletin municipal, l'ASPV sera en mesure de formuler des propositions tangibles.

Syndicat CGT

La CGT est à votre disposition pour tout renseignement concernant vos droits ou en cas de litige.

Permanence au local, 6 place Carnot, les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 h à 11 h 15 ou sur rendez-vous. Tél. : 03 24 71 71 96.

✉ cgtx08@gmail.com

Syndicat CFE-CGC

Que vous soyez salarié, technicien, agent de maîtrise ou cadre, voire dans la fonction publique, s'il n'y a pas de représentant syndical ou de délégué du personnel élu, je peux vous accompagner lors de votre convocation à un entretien préalable en vue d'un licenciement.

Pour une convocation ayant un motif disciplinaire, je ne peux le faire que si la mention « Vous pouvez vous faire accompagner par une personne extérieure » est mentionnée sur votre courrier. Rappel : l'indemnité de licenciement est portée à 1/4 du salaire brut jusqu'à 10 ans d'ancienneté et au-delà à un 1/3.

Afin de faire valoir vos droits. N'hésitez pas à m'appeler au 06 69 03 92 85 ou au 03 24 30 38 70, ou encore laisser un message. N'attendez pas d'avoir des ennuis pour connaître vos droits. Vous pouvez également contacter l'union départementale CFE-CGC au 03 24 33 04 10.

Protégez-vous bien.

Alain Thomas,
conseiller du salarié(e)

Association "Les Deux Masques"

À quand la reprise pour la troupe Les Deux Masques ?

Comme toutes les autres associations, la troupe Les Deux Masques est en pleine réflexion ne sachant à quel moment ses activités vont pouvoir reprendre normalement.

• D'ores et déjà, au sein de l'atelier théâtre pour les jeunes, fort de 17 collégiens et lycéens, on sait aujourd'hui que le spectacle de fin d'année ne pourra pas être présenté le 4 juin aux Tourelles comme prévu. Si la rentrée de mai est possible, les jeunes travailleront sur le spectacle de fin d'année de... juin 2022.

• Pour les clowns **Les Hilario's**, même attente, sachant que désormais si un nouveau spectacle se prépare ce sera pour novembre 2021.

• Il en est de même pour la troupe des adultes contrainte de stopper les répétitions de la pièce *Silence, on tourne !* de Patrick Haudecœur et Gérald Sibleyras. La troupe avait fait le choix d'un spectacle léger, où rire et bonne humeur dominant. Il s'agit d'une pièce vive et gaie mettant en scène une équipe de tournage improbable d'un film intitulé *Une étoile est morte*. On y répète

la séquence de l'assassinat du rôle principal (la grande Rose Couteau, épouse du producteur looser, joueur de poker André) mais les différents comédiens donnent beaucoup de fil à retordre à l'aide-réalisateur ;

Le temps s'écoule et voilà que le réel dépasse la fiction pour le plus grand bonheur du public ! Un public invité à jouer... son propre rôle !

Spectacle très interactif où la bonne humeur est de mise ! On retrouve la verve de Patrick Haudecœur, auteur de *Thé à la menthe ou t'es citron* que la troupe a joué 21 fois en 1995-1996. Un spectacle à

ne pas prendre au 1^{er} degré. Après un 1^{er} report, la première était programmée aux Tourelles à 20h30 le jeudi 20 mai 2021 ! Hélas, la date est de nouveau repoussée car la préparation d'un tel spectacle nécessite des répétitions... en présentiel !, indispensables au regard de la minutie de la mise en scène. Restons motivés et haut les cœurs ! La vie va bientôt retrouver son cours habituel. Si notre action vous intéresse, ne manquez pas de nous contacter.

Sylvain Machinet, président
de la troupe. Février 2021

Association de danses "Top Jazz"

Après l'interruption imposée par le deuxième confinement, l'association Top Jazz a repris son activité au mois de janvier. Dans un premier temps en tant que discipline sportive comme les autres, puis à partir de la mi-janvier, grâce au classement de la danse parmi les « disciplines artistiques » (ce qui lui a permis de continuer quand d'autres associations étaient obligées de cesser de nouveau leurs pratiques). Seuls les cours à destination des mineurs, qui constituent l'essentiel des adhérents, ont pu être maintenus. Pour les majeurs, certains professeurs ont proposé des vidéos ou des séances par visioconférence (système mis en place dès le mois de novembre).

La fermeture des gymnases et autres espaces sportifs

clos a conduit à une réorganisation : l'association remercie grandement la mairie de Vouziers d'avoir mis à sa disposition la salle Bellevue. Spacieuse, lumineuse, facile à nettoyer et à ventiler, cette salle s'est révélée tout à fait appropriée pour assurer des cours de qualité tout en garantissant la sécurité des élèves par le respect des distances associées aux

gestes barrières.

C'est ainsi qu'un grand nombre d'élèves et leurs professeurs se sont retrouvés avec un plaisir visiblement partagé : dans ce contexte pesant, où le sport disparaît progressivement du quotidien des jeunes (pensons aux enseignants de l'Éducation nationale qui ne peuvent plus faire pratiquer d'activités sportives

autres que la course ou la marche), il était particulièrement visible pour les encadrants de l'association que retrouver la danse apportait à tous une énorme bouffée d'air, un défolement et une opportunité de tonifier le corps, indépendamment du plaisir d'être ensemble.

Malgré la reprise des cours, le conseil d'administration de l'association a jugé prudent de reporter le gala, initialement prévu en juin, au mois de décembre : tous espèrent que les progrès scientifiques et la généralisation de la vaccination permettront une réouverture des salles et la réalisation d'un gala de Noël. À suivre.



Office de Tourisme de l'Argonne ardennaise

• Retrouvez toutes les fêtes et manifestations du territoire sur le site de l'office de tourisme argonne-en-ardenne.fr, en consultant la rubrique Agenda ».

• Horaires d'ouverture :

En raison de la crise sanitaire, l'office de tourisme adapte temporairement ses horaires d'ouverture au public. L'équipe de l'office de

tourisme vous accueille les mardis de 14 h à 17 h et les samedis de 9 h à 12 h30.

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter l'office de tourisme par téléphone au 03 24 71 97 57, ou par courriel à l'adresse tourisme@argonne-en-ardenne.fr »



Cœurs fermiers d'Argonne



Le drive fermier de Vouziers a changé sa boutique virtuelle, rendez-vous sur <https://www.drive-fermier-vouziers-08.fr> pour faire vos courses 100 % locales

Commande avant le mardi soir pour un retrait de votre panier les jeudis après midi à partir de 15 h, rue des Artisans, à côté de l'abreuvoir aux Loups, à Vouziers.

Le drive fermier est porté par une dizaine d'agriculteurs et agricultrices ardennais regroupés au sein de l'association "Cœurs fermiers d'Argonne".

En vente : fruits, légumes, viandes, volailles, charcuterie, poissons, miel épices et produits laitiers.

Au «Fil» de votre agenda

Attention, certaines manifestations peuvent être annulées en raison de la Covid. Se renseigner au préalable. Pour avoir les dernières informations mises à jour, télécharger l'application PanneauPocket ou consulter le site internet de la ville.

AVRIL 2021

Dimanche 4 avril

 **Opération "Rivières propres 2021"** (sous réserve) : nettoyage des berges et ramassage des déchets. Rendez-vous à 8 heures au pont du canal de Vriza. Ouvert à tous. Org. : La Raquette Ardennaise.

Jeudi 8 avril

 **Vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT Polio)** : information sur la nécessité du rappel et séance de vaccination, à partir de 14 h, au FJPCS La Passerelle. Sur rendez-vous au 03 24 30 99 61.

Lundi 12 avril

 **Collecte de sang, plasma, plaquettes** à la salle Bellevue, rue de Condé à Vouziers, de 15 h à 20 h. Org. : Établissement français du sang (EFS) en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Vouzinois.

Mercredi 14 avril

 **Marché des producteurs locaux, artisans et créateurs** à Vouziers, place Carnot, de 14 h à 19 h, sur la place Carnot. Org. : Dynamic Argonne.



Jeudi 15 avril

 **Ciné-conférence « Le tour du monde ...en 80 jours sans le sou »** présentée sur scène par le réalisateur (groupe *Altair conférences*) à 15h et 20h30, salle Annie Girardot, Vouziers. Tarifs : 8€ (plein), 6,50€ (réduit), 5,50€ (jeune). Org. : Ass. Culturelle Les Tourelles. Tél. : 03 24 71 64 77.

Dimanche 25 avril

 **Concours de pêche individuel à Vriza** avec amorçage (fouillis interdit). 2 manches (2x3h) sans changement de place. Inscription sur place au point de Vriza à 7 h. Payant. Renseignement au 06 64 33 65 85 (sous réserve). Org. : La Raquette Ardennaise.

MAI 2021

Lundi 3 mai

 **Collecte de sang, plasma, plaquettes** à la salle Bellevue, rue de Condé à Vouziers, de 15 h à 20 h. Org. : Établissement français du sang (EFS) en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Vouzinois.

Mercredi 12 mai

 **Marché des producteurs locaux, artisans et créateurs** à Vouziers, place Carnot, de 14 h à 19 h, sur la place Carnot. Org. : Dynamic Argonne.

Jeudi 13 mai

 **One man show « Pour tout vous dire » avec Smaïn**. Les souvenirs se bousculent, Smaïn se raconte, se projette comme un tourbillon d'émotions où la mémoire se délivre... À 20h30, salle Annie Girardot, Vouziers. Tarifs : 20€ (plein), 18€ (réduit), 15€ (abonné/jeune). Org. : Ass. Culturelle Les Tourelles. Tél. : 03 24 71 64 77.



Dimanche 23 mai

 **Découverte des prairies de la vallée de l'Aisne**, de 9 h à 12h. Les prairies de la Vallée de l'Aisne possèdent un attrait tout particulier pour de nombreuses espèces d'oiseaux en période de nidification. Venez découvrir la diversité des habitats et des espèces au cours d'une promenade au cœur du site Natura 2000. Inscription obligatoire. Org. : 2C2A en partenariat avec ReNARD.



Dimanche 29 mai

 **Découverte des prairies d'Autry**, de 9h à 12 h. Découvrez et identifiez la diversité des papillons, fleurs et oiseaux protégés du site Natura 2000 des prairies d'Autry. Inscription obligatoire. Org. : 2C2A en partenariat avec ReNARD.

JUIN 2021

Mardi 15 juin

 **Spectacle « Acidulé »**. Danse par la C^{ie} En Lacets. Au cœur d'une scénographie remplie de cubes, 4 danseurs tentent de déambuler et de se libérer d'un espace complexe qui se remplit toujours plus et qui se transforme... À partir de 6 ans. À 19h, salle des Fêtes de Vouziers. Tarifs : 12€ (plein), 10€ (réduit), 8€ (abonné/jeune). Org. : Ass. Culturelle Les Tourelles. Tél. : 03 24 71 64 77.

Lundi 7 juin

 **Collecte de sang, plasma, plaquettes** à la salle Bellevue, rue de Condé à Vouziers, de 15 h à 20 h. Org. : Établissement français du sang (EFS) en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Vouzinois.

Mercredi 9 juin

 **Marché des producteurs locaux, artisans et créateurs** à Vouziers, place Carnot, de 14 h à 19 h, sur la place Carnot. Org. : Dynamic Argonne.

Dimanche 20 juin

 **La nature au cœur de la vallée de l'Aisne**, de 9h à 12h. Venez découvrir les oiseaux prairiaux et le réseau Natura 2000 de la Vallée de l'Aisne. Inscription obligatoire. Org. : 2C2A en partenariat avec ReNARD.

HÔTEL DE VILLE

03 24 30 76 30

Place Carnot - 08400 Vouziers
Courriel : contact@ville-vouziers.fr
4489 habitants

Site internet :

<http://www.ville-vouziers.fr>

Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

Centre aquatique Argona
Rue Charles Devendeville

Fermé en raison de la situation sanitaire.

Pour plus de précisions :

Tél. : 03 24 31 03 65. www.argona.fr

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE
Marcel Ortéga

03 24 71 64 93, 6, rue Henrionnet

Horaires : Mardi de 14 h à 17 h, mercredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h, samedi de
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Service de livres à emporter et de livrai-
sons à domicile : réservation sur [https://
bmvouziers.opac-x.com/](https://bmvouziers.opac-x.com/)

Pour en savoir plus :

Fb : @BibliothequeLudothequeVouziers.
www.ville-vouziers.fr

CINÉMA LES TOURELLES

33, rue Gambetta 03 24 71 94 71

Fermé en raison de la situation sanitaire.

Programme sur les sites

www.ville-vouziers.fr ou

www.lestourellesvouziers.fr

ASSOCIATION CULTURELLE
LES TOURELLES

Fermé en raison de la situation sanitaire.

6 rue Henrionnet 03 24 71 64 77

Spectacles vivants - expositions.

FJEPSC La Passerelle

15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

03 24 30 99 61

E-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

10, place Carnot - Vouziers

03 24 71 97 57

E-mail : tourisme@argonne-en-ardenne.fr

site : www.argonne-en-ardenne.fr

Ces différents horaires peuvent être
modifiés en raison de la crise sanitaire.

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,

7 place Carnot.

■ **Sécurité sociale** : mardi de 9 h à 11 h 30,
tél. 36 46 sauf pendant les vacances scolaires.

**La CPAM n'a pas repris ses permanences depuis le
2^e confinement.**

■ **MSA** (Mutualité sociale agricole) : mardi de 9 h à
12 h et de 13 h 30 à 17 h (uniquement sur RDV).

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1^{er} jeudi, de
15 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. : 03 24 58 28 92.

■ **Permanence du député** : vendredi de 14 h à 17 h
sur rendez-vous.

■ **Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)**
(consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du mois, de 17 h à
19 h, sur RDV. Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats,
03 24 56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29
pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e mardi du mois, andre.
sarazin@conciliateurdejustice.fr

■ **France Victimes 08 (aide aux victimes d'infractions
pénales) / FORHOM** : 4^e jeudi du mois, de 14 h
à 16 h 30, tél. : 03 24 35 37 36.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture 03 24 30 47 67

■ **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

Accueil par un agent pour des informations et des
démarches administratives relevant de plusieurs
administrations ou organismes publics (CPAM, CAF,
CRAM...). Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h. **Attention, à compter du 1^{er} avril,
ce service sera transféré dans les locaux de la
sous-préfecture, 21 rue Gambetta**

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : uniquement sur
RDV (03 24 71 95 91) tous les jours de 8 h 30 à
12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi, ferme-
ture à 16 h 30.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RDV au 03 39 49.

■ **Armée** (CIRFA) : 4^e mercredi du mois, de 14 h à
16 h, sans rendez-vous.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à
12 h et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin).
Tél. : 03 24 71 95 91.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entreprises)** :
3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h, sur RDV. Tél. :
03 24 32 79 86.

■ **Travail partage** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le mercredi
de 9 h à 12 h. 03 24 30 65 58.

PERMANENCES AU FJEPSC La Passerelle,
15 rue du Champ de Foire

03 24 30 99 61

■ **Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un
jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **UDAF** : sur RDV, 2 fois par mois. Tél. : 06 33 78
55 51.

■ **Ass. Couple et famille** : conseillère conjugale et
familiale, sur RDV, 2 fois par mois.

Tél. : 03 24 40 02 82 ou 06 77 32 40 00

■ **Maisons des ados** : lieu d'accueil et de préven-
tion pour les 12-21 ans, sur RDV à l'Estaminet.
Tél. : 03 24 56 40 28.

■ **Réception paniers de légumes des Jardins de
Rethel** (Espace Environnement), tous les jeudis
matin. Commande au 06 82 94 54 43.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bourmizet 03 24 71 78 13.
Accueil des enfants scolarisés dans l'école
primaire Dora Levi (maternelle et élémen-
taire).

DÉCHÈTERIE :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers

Conditions d'accès :

se renseigner au 03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

Fermée le jeudi matin.

• du 1^{er} novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de
14 h à 16 h 50.

• du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à
11 h 50 et de 14 h à 17 h 50.

Samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à
16 h 50.

ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage des ordures ménagères
au porte-à-porte à Vouziers a lieu soit
le mardi ou le vendredi. Se renseigner
au 03 24 30 55 71.

ÉTAT CIVIL

Novembre 2020 :

Décès : Cécile Pierrot Vve Monart, 91
ans ; Maurice Machinet, 96 ans ; Denis
Franco, 88 ans.

Naissance : Kalinda Melkior.

Décembre 2020 :

Décès : Guy Lelarge, 71 ans ; Philippe
Alexandre, 72 ans ; Marcel Caniard,
84 ans ; Yvon Macquart, 90 ans ; Marie-
Louise Hurand Vve Ksiazenicer, 98 ans ;
Henri Da Fonseca, 87 ans ; Roger Faure,
80 ans ; Roland Trichard, 92 ans.
Naissances : Gensy Drouet, Jules
Piekarok.

Janvier 2021 :

Décès : Étienne Cugnart, 86 ans ; Jason
Mascret, 23 ans ; Gérard Depuiset,
77 ans ; Madeleine Deguerne Vve
Fourreaux, 91 ans ; Gabrielle Marjolet
Vve Deu, 97 ans.

Naissance : Tyago Perrin.

Février 2021 :

Décès : Sandrine Coutel ép. Gille, 49 ans ;
Édith Werquin Vve Zagar, 81 ans ; Hélène
Mahieu Vve Malicet, 70 ans.
Date arrêtée au 22 février 2021.

Seuls figurent les avis dont les familles
ont accepté une publication dans la
presse.

N'hésitez pas à consulter le site de la
ville www.ville-vouziers.fr
pour les dates des manifestations, les
horaires d'ouverture des services, et
toute autre information pratique.

EN DIRECT

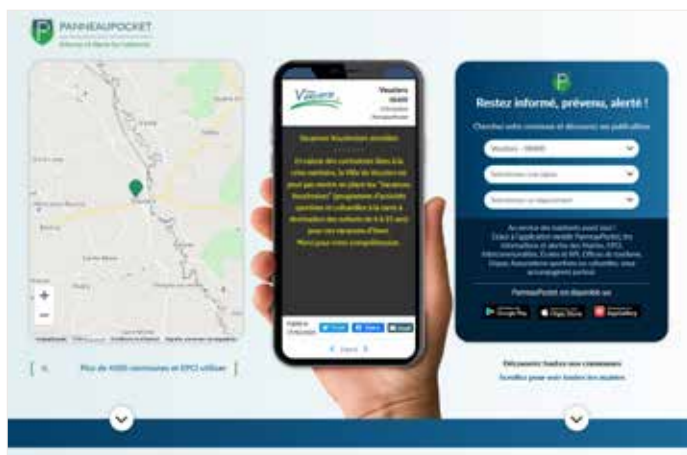


Toutes les informations et alertes de Vouziers, commune nouvelle, sur PanneauPocket



*depuis votre
téléphone
ou
votre tablette*

ou depuis votre ordinateur



SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.
2. Ouvrez PanneauPocket et saisissez VOUZIERs et la désignez en favori en saisissant le cœur située à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Bravo, vous recevrez désormais des notifications de la commune nouvelle en cas d'alertes ou d'informations

**Un geste simple, télécharger
l'application PanneauPocket !**

